Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-D2025-274-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/09/2025
Publication : 29/09/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

DÉCISION

CONCLUSION D'UN MARCHE PUBLIC RELATIF A UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONSULTATION ET L'ATTRIBUTION D'UN MARCHE DE DEPLOIEMENT, GESTION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE RELEVE A DISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ ID EAU CONSEIL

1.1 Marchés publics

GS/DM/JC/AP/MW
N°D2025-274

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

Vu *les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024278-0001 du 4 octobre 2024,*
Vu *le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
Vu *le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1 et suivants et R. 2123-1 et suivants,*
Vu *le 6b° de la délibération n°2021-075 B du conseil communautaire du 12 avril 2021 telle que modifiée par la délibération n°CC2023-078 du 22 mai 2023 et portant délégation d'attribution au Président pour prendre toute décision concernant l'attribution des contrats et la conclusion des avenants pour les marchés ou accords-cadres de fournitures courantes et services quel que soit leur montant et qui ne relèvent pas de la compétence d'attribution de la Commission d'appel d'offres telle que définie à l'article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,*
Vu *l'arrêté du Président n°2025-0702bisRH du 02 septembre 2025 portant délégation de signature à Monsieur Damien MICHEL, Directeur Général des Services de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, pour la passation, l'exécution (y compris les avenants) et le règlement des marchés publics d'un montant inférieur à 50 000 €HT,*
Vu *le rapport d'analyse des offres,*

Considérant que le lancement d'un marché de déploiement, gestion et maintenance d'un système de relève à distance dont la consultation a été initiée le 30 juillet 2025 nécessite un appui technique externe,
Considérant que pour assurer cette prestation une consultation a été engagée le 28 août 2025,
Considérant que compte tenu du montant maximum envisagé inférieur à 40 000 € HT celle-ci a été effectuée via une procédure adaptée prenant la forme d'une demande de trois devis,
Considérant qu'après analyse de l'unique offre reçue conformément aux critères annoncés aux candidats, la société ID EAU conseil présente une offre conforme aux exigences de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et constitue ainsi l'offre économiquement la plus avantageuse,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-D2025-274-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/09/2025
Publication : 29/09/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE le marché public relatif à une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la consultation et l'attribution d'un marché de déploiement, gestion et maintenance d'un système de relève à distance, avec la société ID EAU Conseil pour un montant de 19 350 € HT et pour une durée de quatre (4) mois.

ARTICLE 2 : DE CHARGER Monsieur le Directeur Général des Services et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : D'INFORMER que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Un recours administratif adressé au Président dans le délai de recours contentieux interrompt ce dernier pendant un délai de deux mois.

Fait à Dreux, le 29 septembre 2025

Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services



Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 29 septembre 2025